Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

NIVEAU OBTENU : Niveau 6 (BAC+3)

LE MÉTIER

Le responsable d'établissement marchand pilote l'activité commerciale, économique et humaine d'un point de vente. Il veille à la satisfaction et à la fidélisation des clients, au développement du chiffre d'affaires et à la rentabilité de l'établissement.
Il organise l'approvisionnement, adapte l'offre commerciale aux attentes des consommateurs et analyse les résultats afin de mettre en place des actions d'amélioration.

LES EMPLOIS VISÉS



- Responsable de magasin
- Directeur de magasin
- Gérant de magasin
- Responsable de point de vente

PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers du commerce, de la gestion et du management.
- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation, de la relation client et de l'analyse des résultats.
- Aucun prérequis spécifique à l'entrée en formation n'est indiqué dans le référentiel RNCP.

DURÉE
12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

BLOC 1

Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand

- Gérer la chaîne d'approvisionnement de l'établissement marchand.
- Piloter l'offre commerciale et adapter les produits aux attentes des clients.
- Développer l'expérience client afin d'améliorer la satisfaction et la fidélisation.

BLOC 2

Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

- Participer à la définition des orientations stratégiques de l'enseigne.
- Établir et présenter les prévisionnels commerciaux et financiers.
- Analyser les performances économiques de l'établissement.
- Définir et mettre en œuvre des actions correctives pour atteindre les objectifs.

BLOC 3

Manager les salariés de l'établissement marchand

- Piloter les processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs.
- Développer les compétences individuelles et la performance collective des équipes.
- Organiser l'activité quotidienne et favoriser la cohésion des salariés.
- Mobiliser les équipes dans la réalisation des projets de l'établissement.

Le titre professionnel est composé de 3 blocs de compétences (CCP) pouvant être validés séparément et capitalisés pour obtenir la certification.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle : étude de cas - 4 h
- Entretien technique - 1 h
- Questionnement à partir de productions - 1 h 40
- Entretien final - 15 min
- Durée totale de l'examen - 6 h 55

Le titre professionnel est composé de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Responsable d'établissement marchand de niveau 6, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP38666, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.